

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion ordinaire du 3 FEVRIER 2026**

Nombre de Conseillers : 12

Présents : 9

Quorum atteint (7)

Pouvoir : 1

Votants : 10

L'an deux mil vingt-six le trois du mois de février à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Assais-Les-Jumeaux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle de la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Claude LAURANTIN, Maire de la Commune d'Assais-Les-Jumeaux

Date de la convocation : 28 janvier 2026

Etaient présents :

Jean-Claude LAURANTIN, Fabrice DURAND, Jean-Louis RIDOUARD, Christophe POTET, Joël NERBUSSON, Annie LAURENTIN, Christian PRUNIER, Sophie RIVALLEAU et Fabrice ADAMO

Excusés :

- ✓ Alexandre NIKSARLIAN donne pouvoir à Jean-Claude LAURANTIN
- ✓ Sabrina LAURENTIN
- ✓ Adrien MILLET

Jean-Louis RIDOUARD a été nommé secrétaire de séance.

=====

FINANCES

Indemnités Gardiennage des Eglises 2025

M. Le Maire indique à l'Assemblée qu'en accord avec la Paroisse, les indemnités de gardiennage des églises sont versées directement aux gardiennes résidentes sur la Commune (Mme Nicole PROUST et Mme Annick DURAND).

Il est proposé à l'assemblée d'accorder un montant de **200€** par gardienne.

Après en avoir délibéré, Conseil Municipal, **DECIDE**, l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'autoriser M. le Maire à verser les indemnités de gardiennage des églises communales aux gardiennes pour un montant de 200€ chacune ;
- De prévoir les crédits nécessaires au budget principal
- D'autoriser M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Fait à Assais-Les-Jumeaux, le 4 février 2026

Et ont signé Le Maire et Le Secrétaire

Le Secrétaire de Séance,
Jean-Louis RIDOUARD



Le Maire,
Jean-Claude LAURANTIN



AR-Préfecture

079-217900166-20260204-5-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 04-02-2026

Publication le : 04-02-2026